

Renouveau Chaque saison apportant ses marronniers, le printemps nous apporte rites et – paradoxalement – renouveau.

Dans les rites dont l'importance ne doit pas être négligée se situe la prochaine assemblée générale prévue le mercredi 25 mai au Cercle de la Mer. La répétition ayant des vertus pédagogiques, je me permets de rappeler que votre aval sera demandé pour l'extension du périmètre de notre association, afin d'y inclure, en lieu et place des EMF et des Titres, les officiers de marine sous-contrat qui effectuent désormais tous la mission « Jeanne d'Arc » après une formation longue à l'École navale. Notre association sera ainsi le réceptacle naturel de tous les officiers de marine constituant l'ossature de direction de la marine.

Avec cette extension se concrétisera le positionnement du triptyque AEN + AOM + INTRA comme structure de recueil de l'ensemble des officiers d'active dépendant de la DPMM, évitant tout orphelin c'est-à-dire que chacun trouvera selon sa formation et son histoire, association à son pied si je puis me permettre cette figure hardie.

Vous trouverez dans l'interview de l'amiral Prazuck, directeur du personnel de la marine, qui figure dans les pages suivantes, la présentation générale de la politique de gestion des officiers qui motive les décisions proposées.

Au titre du renouveau figurent :

- ce premier numéro de *la Baille* issu du travail d'Arnauld de La Porte, nouveau rédacteur en chef,
- des contacts avec les présidents de la FAOMA et de l'ACORAM afin de simplifier l'architecture intérieure de l'Alliance Navale et renforcer sa visibilité,
- les nouvelles actions de communication qui seront décidées à la suite de l'appel à une société de conseil, dont les résultats vous seront présentés lors de l'assemblée générale ; nous y évoquerons le positionnement de *la Baille*, l'animation du site, les actions vis-à-vis des jeunes officiers, les relations avec l'École navale, le réseau Familles, etc.
- la recherche d'un candidat à la présidence de notre association ; arrivant en effet au bout de huit ans de mandat je dois passer le flambeau et lance ici appel à candidature. Je déposerai avant mon départ un projet de modification des statuts afin d'éviter que mes successeurs ne se trouvent régulièrement dans la situation de mandats trop courts comme le mien mais ceci sera une autre histoire.

Les beaux jours n'ont pas d'effet sur l'activité de nos camarades en opérations, une amélioration des conditions de navigation peut-être, mais rythme des quarts et poids des absences ne changent pas ; j'aurais donc pour eux une pensée fidèle.



Xavier Roux (EN 67)
Président de l'AEN et de la FAOMA

Je prends !

Les mots magiques que le jeune bordache apprend avec fierté à prononcer sur une passerelle, pourraient s'appliquer à votre serviteur. Avec ce qu'ils exigent de compréhension de la situation, de connaissance de l'équipage et des moyens, de perception de l'environnement, et du sens de la mission. Savoir d'où l'on vient et qui l'on est, tracer les routes possibles, décider de celle qui convient, corriger le cap si nécessaire, en gardant intacte l'ambition. Être à la fois héritier et fondateur.

Héritier

La Baille a une histoire ; une revue presque centenaire, qui sous l'impulsion de ses derniers rédacteurs en chef a modernisé sa maquette, s'est ouverte à une diversité des sujets et à une expression plus libre. J'ai conscience du chemin parcouru, notamment par François Pézard, pour laisser la place aux débats, donner à la revue une liberté de ton, et élargir ainsi avec succès le cercle des contributeurs. *La Baille* est dans son rôle et défend la marine lorsqu'elle permet la publication de débats respectueux des opinions de chacun, proposant différents points de vue, sans jamais porter atteinte à la vérité des faits ni à la sécurité du pays. C'est dans la continuité de cet élan que je souhaite inscrire les choix éditoriaux futurs.

La Baille s'appuie sur ses lecteurs.

Vos contributions sont essentielles à la vitalité de la revue dont la richesse provient de la diversité des membres de l'AEN : officiers en activité jeunes ou expérimentés, cadres et dirigeants dans la vie civile pour qui la revue reste parfois l'unique lien avec la Marine, retraités engagés dans la cité, amoureux des sciences ou des lettres, gardiens de la tradition ou provocateurs d'idées. *La Baille* n'est pas hors-sol ... le plaisir de sa lecture vient de ce que la rédaction est incarnée par des auteurs engagés et n'est la propriété d'aucun d'entre nous. Chers camarades, la revue a besoin de vos talents. A vos plumes !

Fondateur

Après 17 ans de marine et 25 ans de presse, je n'ai aucune certitude sur l'avenir de *la Baille* ; tout juste, quelques principes d'action.

Un projet éditorial et associatif comme le nôtre est collectif. Il se nourrit et se murit dans l'écoute et le dialogue. Écoute des lecteurs en premier lieu ; nous emploierons des méthodes éprouvées pour aller à votre rencontre.

Dialogue au sein du comité de rédaction ; nous proposons dès à présent d'accueillir de nouveaux membres. Dialogue au sein de l'AEN ; nous aurons à cœur de préserver la cohérence entre la revue et la politique de communication de notre association.

Face au bouleversement des usages de la presse et de la communication, le respect de nos lecteurs demande d'améliorer le confort de lecture et d'explorer la complémentarité des supports papier et numériques. En restant fidèle à l'esprit de *la Baille*, nous testerons des évolutions de la formule éditoriale et des renvois vers le site de l'AEN. Il s'agira de trouver le juste équilibre dans nos rubriques et entre les médias pour faire vivre le lien entre les générations, offrir un lieu d'expression et de débats, rendre compte de l'actualité de la marine, illustrer l'histoire maritime, accompagner les évolutions professionnelles, ouvrir nos colonnes aux membres de l'Alliance Navale ...

★

Ma formation et mes responsabilités dans la marine ont été fondatrices dans ma manière de manager les projets et les hommes dans la vie civile. Dans ce milieu, je n'ai jamais cessé de faire référence à l'expérience d'officier de marine et à l'esprit de corps qui m'habitent. Je crois à l'épaisseur des relations humaines et intellectuelles vécues dans la marine ; je suis convaincu que l'environnement maritime couplé à l'état militaire nourrit les tempéraments. La communauté des officiers de marine existe. Elle est riche et reconnue. Avec votre soutien actif, *la Baille* sera au service de cette communauté et de son rayonnement.

Arnauld de La Porte (EN 73)

Rédacteur en chef

1  Editorial

2  Point de vue

4  Mémorial

5  Actualité

La politique de recrutement et de formation des officiers

Interview du VAE Prazuck

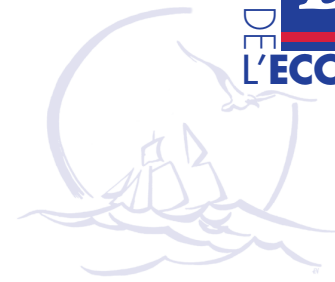
Évolution du rôle de l'OTAN
par Bernard Collin

Hermione et géopolitique
par Jean-Loup Velut

La flottille Medhermione
par Hubert Pinon



5



10

14  Histoire

La Marine dans la Grande Guerre : 1916
par Bernard Collin

Les canonniers-marins à Verdun
par Vincent Vacqué

4 avril 1966, l'accident du Narval
par Jean-Yves Gourtay

Naufrage et fortune de mer
par Philippe Deverre



16

24  Sciences

L'optimisation énergétique des plates-formes navales
par Rémy Thibaud, Christophe Olmi

Octobre Rouge quantique
par Michel Bourgoïn

28  Tribune Libre

« *Daesh n'est rien ...* »
par Sylvain Faya

« *Une nouvelle guerre asymétrique est probablement devant nous ...* »
par Max Moulin



29

32  Ecole navale

36  Culture

Tenues de cérémonie et de soirée
par Jacques Tupet

Mots disparus en français, conservés en anglais
par Pierre Deloye

La mer en musique, Les Grands Vents venus d'outremer de Maurice Ravel
par Jérôme Collin

41  Trop sérieux s'@bstenir

43  Service Carrière

49  Vie des Associations

L'enseigne de vaisseau Claude Dognin

Le 28 mars 1941 le convoi K 42 constitué de 4 cargos escortés par le torpilleur *Simoun* appareille de Casablanca en direction d'Oran. Le 30, il vient à peine de franchir Gibraltar qu'il est intercepté par un croiseur et des destroyers britanniques. Par convention, les Anglais ne laissent passer en Méditerranée que les convois français de vivres de la flotte de Vichy. Ils craignent que le K 42 ne transporte des matières premières (caoutchouc) pour l'industrie allemande, contrairement aux clauses de l'armistice, et lui ordonnent de se diriger vers Gibraltar. Le commandant du convoi n'exécute pas l'ordre et manœuvre pour se rapprocher de la côte algérienne afin de se mettre sous la protection de la batterie de côte de 155 mm de Nemours. Il rend compte de sa situation à Marine Oran qui met en alerte la batterie dont seulement deux des quatre pièces sont armées.

Pour aider le *Simoun* qui vient de signaler *Je suis engagé*, laissant croire à tort que le combat était réellement commencé, la batterie ouvre le feu à 15 000 mètres sur le croiseur anglais. Celui-ci riposte de ses pièces de 152 mm dont un projectile fait quatre tués parmi lesquels l'enseigne de vaisseau **Dognin**, ainsi que onze blessés. Le croiseur et le destroyer *Fury*, encadrés par les tirs français, décrochent et le convoi reprend sa route.

Claude **Dognin** naît le 20 janvier 1914 à Calais où son père dirige l'usine de la société « Dognin et compagnie » dont la fabrication de tulles et dentelles est répartie entre les sites de Calais et de Lyon. Il intègre en 1934 l'École centrale de Paris et en 1937 effectue son service militaire dans la marine où il suit une formation maritime et les cours de canonnière.

Nommé enseigne de vaisseau de 2^e classe le 15 avril 1938, il est affecté au Groupe d'artillerie mobile de Montebourg, près de Cherbourg.



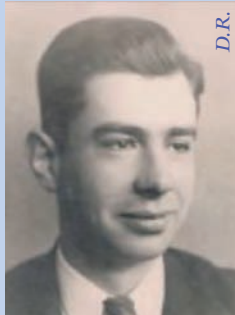
Logements et hangars de la batterie de Nemours

Démobilisé en avril 1939, il s'installe à Villeurbanne (Rhône) pour travailler comme ingénieur à l'usine familiale.

Rappelé en septembre 1939 lors de l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne, il rejoint la batterie côtière de Boulogne, puis en novembre, intègre le 2^e Groupe mobile de 155 mm envoyé en Belgique en appui aux unités d'infanterie qui ont pour mission de stopper l'avance des forces allemandes.

Après trois semaines de combat, le groupe vient à Dunkerque protéger la retraite des troupes alliées et leur embarquement vers la Grande-Bretagne. L'EV Dognin est alors blessé au bras.

Le lieutenant de vaisseau **Jabet**, commandant la 3^e batterie est tué et les autres officiers de l'unité sont hors de combat. Malgré sa blessure, Dognin en prend le commandement et poursuit le combat jusqu'à épuisement des munitions, puis procède au repli du personnel et du matériel vers Dunkerque, ce qui lui vaut la citation suivante à l'ordre de l'armée de Mer :



EV1 Claude Dognin

« Officier actif et courageux. Blessé devant Dunkerque, a refusé de se laisser évacuer avant d'avoir regroupé et replié son personnel et le matériel de la batterie. » Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent.

Le 2 septembre 1940, il est promu enseigne de vaisseau de 1^{re} classe, et par arrêté du 20 novembre 1940, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur « pour faits de guerre ».

L'EV1 Dognin et ses hommes parviennent à rallier Douvres, puis Brest où il est hospitalisé pour soigner sa blessure. La compagnie de canonnières marines embarque ensuite pour Casablanca pour mettre en place une batterie destinée à renforcer la défense contre avions. Cette batterie est constituée de 2 affûts doubles de 90 mm et d'affûts doubles de 37 mm prélevés sur le cuirassé *Jean Bart* qui vient d'arriver du chantier de construction de Saint-Nazaire.

Le 3 novembre 1940, Dognin est affecté administrativement à l'artillerie côtière d'Oran. À sa demande, il rejoint la batterie côtière de Nemours qui vient de recevoir des canons de 155 mm dont il connaît bien le fonctionnement. C'est là qu'il est tué le 30 mars 1941.



Canon de 155mm de la batterie de Nemours

Il est à nouveau cité à l'ordre de l'armée de Mer :

« Officier d'élite qui avait déjà donné sa mesure au cours de la campagne de Belgique et devant Dunkerque. Dirigeait personnellement le tir d'une pièce de 155 en position découverte sous un feu efficace et nourri, donnant par son calme et son autorité le plus haut exemple de courage et de sang-froid. A été tué à son poste. » Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Un mémorial est érigé dans le cimetière de Nemours, près des quatre tombes des marins décédés lors de cet événement tragique. Le corps de l'EV1 Dognin est rapatrié en métropole dans les années 1960, et inhumé dans le caveau familial au cimetière nord de la ville de Calais. Son nom est inscrit sur une plaque commémorative de l'École centrale à Châtenay-Malabry (92).



Mémorial du cimetière de Nemours

**Au coucher du soleil comme aux matins glorieux,
nous nous souviendrons d'eux.**